



## E2C BASTIA

AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES  
PROFESSIONNELLES, SOCIALES & CITOYENNES  
DES JEUNES DE 16 À 30 ANS

# SOMMAIRE

## BIENVENUE

- VOS CONTACTS À L'E2C BASTIA 3
- À PROPOS DE L'E2C BASTIA 4

## LE PARCOURS DE FORMATION

- LA SESSION D'INTÉGRATION 5
- L'ENGAGEMENT EN FORMATION 5
- L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE 6
- LES ATELIERS DE RENFORCEMENT 6
- CULTURE, SPORTS ET PROJETS COLLECTIFS 7
- LA DEMARCHE PÉDAGOGIQUE PROPOSÉE 7
- PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES ET ACA 8
- L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 9
- LES HORAIRES 10
- FERMETURE ET VACANCES 10

## LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- PRÉSENCE EN FORMATION 11
- LA RÉMUNÉRATION 12
- ABSENCES AUTORISÉES RÉMUNÉRÉES 12
- EN CAS D'ARRÊT MALADIE 13
- AUTRES ABSENCES / CHANGEMENT DE SITUATION 13

## LA VIE À L'E2C BASTIA

- VIVRE EN COLLECTIF 14
- CONSULTER LE PLANNING / S'INFORMER 14

## CONTACTS UTILES

- NUMÉROS D'URGENCE ET NUMÉROS VERTS 15

# BIENVENUE

**Vous avez choisi l'E2C Bastia comme tremplin vers votre insertion sociale, professionnelle et citoyenne.**

Toute l'équipe de l'E2C vous souhaite la bienvenue et s'engage à tout mettre en œuvre pour construire avec vous votre parcours d'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante.

Vous allez intégrer un parcours entièrement individualisé qui s'articule autour du renforcement de vos compétences de base (communication, raisonnement, numérique), d'immersions en entreprise et de projets collectifs et citoyens.



## VOS CONTACTS À L'E2C BASTIA

- **ACCUEIL :** 04 95 32 73 01 / [contact@e2c.corsica](mailto:contact@e2c.corsica)
- **RÉFÉRENTS-FORMATEURS :**
  - Barthélémy QUIRAL : 06 48 87 15 82 \_ [barthelemy.quiral@e2c.corsica](mailto:barthelemy.quiral@e2c.corsica)
  - Carole BALDINI (\*) : 07 66 02 19 45 \_ [carole.baldini@e2c.corsica](mailto:carole.baldini@e2c.corsica)
  - Alexia STELLA : 07 67 61 52 17 \_ [alexia.stella@e2c.corsica](mailto:alexia.stella@e2c.corsica)
  - Marie POGGI (\*) : 07 66 96 73 94 \_ [marie.poggi@e2c.corsica](mailto:marie.poggi@e2c.corsica)
- (\*) Référent Handicap
- **PSYCHOLOGUE :**
  - Antoine JAOUEN : 07 68 31 71 41 \_ [antoine.jaouen@e2c.corsica](mailto:antoine.jaouen@e2c.corsica)
- **CHARGÉE DE RELATIONS ENTREPRISES :**
  - Laetitia MOSCA : 06 77 25 25 16 \_ [laetitia.mosca@e2c.corsica](mailto:laetitia.mosca@e2c.corsica)
- **DIRECTION :**
  - Nathalie ROYER : 04 95 32 96 48 \_ [nathalie.royer@e2c.corsica](mailto:nathalie.royer@e2c.corsica)

## À PROPOS DE L'E2C BASTIA

Initiée en 2010 par la Communauté d'Agglomération de Bastia, l'E2C Bastia est un concept de formation européen.

Notre mission principale est de vous aider à construire votre projet professionnel et à acquérir les connaissances indispensables dans le monde du travail.

Nous accompagnons chaque année près de 80 jeunes.

L'E2C Bastia est membre du Réseau E2C France qui compte aujourd'hui 152 sites répartis sur tout le territoire français métropolitain et ultrapériphérique.  
L'E2C Bastia est labellisée Réseau E2C France et certifiée qualité Qualiopi.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

## L'E2C BASTIA SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



## LE PARCOURS DE FORMATION

### ● LES CONDITIONS D'ACCES A L'E2C

L'E2C accueille des **jeunes de 16 à 30 ans** qui souhaitent s'engager dans un parcours d'accompagnement vers l'emploi et la formation.

L'E2C fonctionne en entrées et sorties permanentes vous permettant une intégration tout au long de l'année.

Avant toute inscription, un entretien individuel préalable est réalisé afin d'évaluer votre situation, vos besoins et vos objectifs.

Aucun prérequis n'est exigé, cependant un niveau suffisant en langue française (niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR)) est nécessaire pour suivre sereinement l'ensemble des activités proposées.

Le parcours de formation dure en moyenne 6 mois.

Il vous permet de choisir votre métier, de développer des compétences de base indispensables à votre insertion dans le monde du travail ou à votre entrée en formation qualifiante ou diplômante.

### ● LA SESSION D'INTÉGRATION

Votre parcours débute par la signature d'un **contrat d'entrée en formation** incluant **une session d'intégration (SI) d'une durée de 5 semaines** qui permet à l'équipe pédagogique de s'assurer que la formation correspond à vos attentes et vos besoins.

Durant cette période, votre comportement social ainsi que votre capacité à vous investir dans un parcours de formation long seront évalués.

Au terme de cette période, **l'équipe pédagogique** statuera sur la continuité de votre parcours en formation à l'E2C.

### ● L'ENGAGEMENT EN FORMATION

À la suite de la session d'intégration, **un bilan de fin de session d'intégration** accompagné de votre **Plan Individuel de Formation (PIF)** sera le reflet de **votre engagement** dans le parcours de formation proposé.

- **L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE**



**Le parcours alterne ateliers en centre et stages en entreprise.**

Toutes les 4 semaines en moyenne, vous effectuez un stage en entreprise qui a pour but de définir puis d'ajuster votre choix d'orientation professionnelle et de vous faire acquérir de nouvelles compétences techniques et socio-professionnelles.

L'**alternance** (environ 30% du temps de parcours passé en entreprise) ainsi que les actions pédagogiques liées (ateliers de recherche d'emplois, simulations d'entretien d'embauche, visites d'entreprises et d'organismes de formation...) sont des **facteurs incontournables** pour intégrer le monde professionnel.

- **LES ATELIERS DE RENFORCEMENT**

En parallèle, des ateliers de renforcement/remise à niveau en communication, raisonnement, numérique et compétences psychosociales vous permettront de développer vos compétences. Votre progression sera évaluée tout au long de votre formation au regard du référentiel des compétences du réseau E2C.



- **SPORTS, CULTURE ET PROJETS COLLECTIFS**

Des projets culturels et citoyens (sorties culturelles, activités sportives, projets collectifs...) vous permettront de découvrir le territoire, d'encourager la mobilité, la curiosité intellectuelle, de favoriser l'esprit d'initiative et d'équipe...



- **LA DEMARCHE PÉDAGOGIQUE PROPOSÉE**

L'E2C Bastia propose une **pédagogie active et personnalisée** qui vous permet de développer votre autonomie et vos compétences.

Votre parcours est basé sur l'individualisation.

Vous êtes accompagné par un référent unique tout au long de votre formation, pour vous aider à formuler et à construire votre projet professionnel sans vous démotiver.

L'originalité de l'E2C est d'assembler plusieurs méthodologies pédagogiques pratiquant ainsi :

- Une pédagogie active, avec une forte ouverture à la vie citoyenne, qui vous amène à découvrir par vous-même et à vous déterminer en tant que citoyen
- Une pédagogie du contrat, pour vous responsabiliser,
- Une pédagogie du projet pour vous entraîner à prendre conscience de vos compétences,
- Une pédagogie de la réussite qui valorise vos acquisitions et vos progrès.

Ce mode d'apprentissage permet de développer la capacité d'apprendre à apprendre en vous donnant les méthodes et outils pour prendre conscience de l'acquisition de vos compétences. Ainsi, vous serez capable de mettre en place de véritables stratégies cognitives.

Tout au long de votre parcours, **vous participez à l'évaluation de vos compétences** sous la forme d'auto-évaluation, de co-évaluation et de retour sur expériences des activités pédagogiques réalisées.

## ● **PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES ET ACA**

Au fil de votre parcours, **votre portefeuille de compétences** s'enrichit et vous permet de valoriser les compétences acquises tout au long de votre formation.

En fin de formation, **une Attestation des Compétences Acquises (ACA)** vous sera délivrée.

Cette attestation témoigne des stages effectués, des compétences développées tant au niveau professionnel que socio-professionnel (communication, raisonnement, numérique).

- **L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Une équipe plurielle vous accompagne tout au long de votre parcours.

**Les formatrices et formateurs vous aident à acquérir les compétences et les savoirs fondamentaux** en communication, raisonnement, numérique et compétences psychosociales.

**Votre référent(e) vous accompagne individuellement**, tant sur le plan personnel que professionnel.

**Votre référent(e) vous accompagne dans la recherche de solutions** liées aux problèmes familiaux, financiers, de logement, de santé ou autres que vous pourriez rencontrer en vous mettant en relation avec nos différents partenaires et services compétents.

En cas de besoin, le **psychologue** vous propose une **écoute active** et individuelle régulière.

Votre référent(e) travaille en lien avec la **Chargée de Relations Entreprises**, l'objectif est de vous aider dans la construction de votre projet professionnel, dans votre recherche de stage en entreprise et de vous préparer à entrer dans le monde du travail.



La présence de 2 **référents Handicap** permet l'adaptation de votre parcours de formation si vous êtes en situation de handicap.



- **LES HORAIRES**

Votre présence en formation est obligatoire 4 jours par semaine, les lundis, mercredis, jeudi et vendredis.

Votre journée se découpe en séquences :

**MATIN**

ATELIER 1	ATELIER 2	ATELIER 3
08H00 – 09H10	09H20 – 10H30	10H40 – 12H00

**APRES-MIDI**

ATELIER 4	ATELIER 5	ATELIER 6
13H30 – 14H35	14H45 – 15H45	15H55 – 17H00

Les pauses ont lieu le matin de 09h10 à 09h20 et de 10 h30 à 10h40 et l'après-midi de 14h35 à 14h45 et de 15h45 à 15h55.

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des besoins pédagogiques ou d'organisation.



*Le mardi est réservé aux démarches extérieures (recherche de stage, rendez-vous professionnels) ou impératifs personnels*

*Pendant les stages, les horaires sont ceux définis avec l'entreprise.*

- **FERMETURE ET VACANCES**

**L'E2C ne suit pas les vacances scolaires** : elle reste ouverte toute l'année sauf les trois premières semaines d'août et les 2 dernières semaines de décembre.



Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

## LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vous inscrire, vous pouvez prendre contact directement avec l'E2C. Un référent(e) vous proposera un rdv dans les **48h**.

Dès lors que votre dossier administratif est complet (CNI – RIB - Inscription France Travail - Attestation CPAM), vous pourrez débuter votre parcours immédiatement.

Votre référent(e) vous accompagne pour constituer **votre dossier d'inscription et votre demande de rémunération**.

Dès votre entrée à l'E2C, il vous sera remis une **attestation d'entrée en formation**.

- **PRÉSENCE EN FORMATION**

En application de l'article R6341-45 du Code du travail, **votre présence en formation comme en milieu professionnel est obligatoire**.

Vous devrez signer **2 types de feuille d'émargement pour justifier de votre présence en formation :**

- **en centre** : émargement à signer au début de chaque demi-journée,
- **à l'extérieur** : émargement présenté par l'intervenant qui transmettra à l'E2C

**EN CAS  
D'ABSENCE,  
APPELEZ  
L'ACCUEIL DE  
L'E2C AU  
04 95 32 73 01**

**Pour toute absence, vous devez avertir l'E2C  
et l'entreprise, si vous êtes en stage.**

## • LA RÉMUNÉRATION

En entrant à l'E2C, vous bénéficiez du statut de stagiaire de la formation professionnelle. A ce titre, vous percevez une indemnité versée par Cullettività di Corsica (CdC) ou par France Travail selon votre situation (*le montant de votre rémunération est consultable sur le site de l'E2C Bastia : [Foire aux questions - FAQ sur l'E2C - E2C Corsica](#).*)

Dès que votre dossier d'inscription est complet, **votre dossier de demande de rémunération est envoyé à l'Agence de Services et de Paiement (ASP)**, organisme payeur et opérateur public, la CdC.

Par la suite, **l'ASP vous verse votre rémunération** chaque mois à partir de la déclaration des absences que l'E2C lui transmet.



*Vous êtes rémunéré(e) sur la base des jours de présence effectifs à compter du 1<sup>er</sup> jour de la Session d'Intégration.*

*Toutes les absences et retards non justifiés entraînent un décompte sur la rémunération du mois que vous soyez rémunéré(e) par l'ASP ou par France Travail.*

## • ABSENCES AUTORISÉES RÉMUNÉRÉES

Dans les cas suivants, l'absence sur présentation d'un justificatif est autorisée et n'entraîne pas de diminution de la rémunération :

- jours fériés légaux;
- mariage ou PACS : 4 jours;
- mariage d'un enfant : 1 jour;
- naissance ou adoption : 3 jours;
- décès d'un enfant : 5 jours;
- décès du conjoint, du concubin ou du partenaire lié par un PACS, du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur : 3 jours;
- annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant : 2 jours.

Que vous soyez rémunéré(e) par l'ASP ou France Travail, **vous êtes couvert(e) par la Sécurité Sociale.**

- **LES 3 ÉTAPES À SUIVRE EN CAS D'ABSENCE POUR ARRÊT MALADIE**

1

**Prévenir sous 24 heures** votre référent(e) (et votre tuteur/tutrice de stage si vous êtes en entreprise) de votre absence et de la durée prévue.

2

**Dans les 48 heures**, adresser les volets n° 1 et 2 à la Sécurité Sociale et le volet 3 à votre référent(e).

3

Le secrétariat se charge de compléter et d'adresser l'attestation de salaire à la Sécurité Sociale pour permettre le versement de vos indemnités journalières.

Il existe un **délai de carence de 3 jours** : une absence pour arrêt maladie égale à 3 jours ou moins ne sera pas rémunérée.

Pour les arrêts maladie supérieurs à 3 jours, vous êtes indemnisé(e) par la Sécurité Sociale.

Un **certificat médical** ne permet pas le versement d'indemnités journalières par la Sécurité Sociale.

- **AUTRES ABSENCES**

Toutes les autres absences font l'objet d'une **retenue sur rémunération**. En cas d'**absence le vendredi ou le lundi suivant**, 3 jours d'absence sont décomptés.

- **CHANGEMENT DE SITUATION PERSONNELLE**

Tout changement de situation devra être communiqué à l'E2C **dans les 48 heures** : changement d'adresse, de situation familiale, de situation au regard de l'emploi ou tout autre changement de situation administrative.

- **VIVRE EN COLLECTIF**

La vie en collectivité oblige toute institution à définir un cadre et des règles qui posent les droits et les devoirs des usagers qui y sont accueillis. Les règles de vie à l'E2C sont fondées principalement sur une éthique de respect mutuel et sur le code du travail.

C'est pourquoi dès votre entrée à l'E2C, **vous signez un règlement intérieur et vous vous engagez à le respecter.**

Le règlement intérieur est téléchargeable ici ➡



- **CONSULTER LE PLANNING**

Les plannings sont accessibles sur internet avec vos identifiants de connexion sur UP'2C.

## CONTACTS UTILES

- NUMÉROS D'URGENCE ET NUMÉROS VERTS

Urgences sociales .....	115
SAMU .....	15
Police .....	17
Pompiers.....	18
Numéro d'urgence européen .....	112
Drogue info service.....	N° Vert 0 800 23 13 13
Allo enfance maltraitée .....	119
Sida info service .....	N ° Vert 0 800 840 800
Violence info femmes.....	39 19
ANPAA (Addictions).....	04 95 31 61 38
Planning Familial .....	04 95 59 50 10
France Travail .....	39 49
Assurance Maladie.....	36 46
CAF.....	0 810 25 20 20
SAB (Société des Autobus Bastiais) .....	04 95 31 06 65
CFC (Chemin de Fer de la Corse) .....	04 95 32 80 61
CAB (Service Transports).....	04 95 55 18 21
LEIA (Lien Ecoute Initiative Accompagnement) .....	04 95 30 77 05
Mission Locale.....	04 95 30 11 41

## NOTES PERSONNELLES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

À l'E2C, on a tous le droit  
à une deuxième chance !

Tu as entre  
**16 et 30 ans**

**PRÉPARATION  
DU CODE  
DE LA ROUTE**

#çasepasseàl'e2c

**ACCOMPAGNEMENT  
VERS L'EMPLOI**

#çasepasseàl'e2c

**PROGRAMME  
DE FORMATION  
PERSONNALISÉ**

#çasepasseàl'e2c

**STAGES  
D'IMMERSION  
EN ENTREPRISE**

#çasepasseàl'e2c

**PRÉPARATION  
À L'ENTRETIEN  
D'EMBAUCHE**

#çasepasseàl'e2c

**PRATIQUE  
D'ACTIVITÉS  
SPORTIVES**

#çasepasseàl'e2c

**APPRENDRE  
À VIVRE  
ENSEMBLE**

#çasepasseàl'e2c

**DÉCOUVERTES  
CULTURELLES**

#çasepasseàl'e2c



**NOUS CONTACTER :**

1, rue San Angelo  
20200 Bastia

04.95.32.73.01 • 06.48.87.15.82  
[contact@e2c.corsica](mailto:contact@e2c.corsica)



Cofinancé par  
l'Union européenne



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION  
DE BASTIA

